

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents** : BERTHOMIEU M - BOUDET A - DE BARROS C - GALZY I - GROUSSET E - ISARN P - LABROUSSE M - LAVIT F - LOPEZ Ch - PAILLES S - ROUSSET A

**Absents** : SOULIE Ch

**Procuration** : FOREZ Daniel à LOPEZ Chantal

**Secrétaire de séance** : LOPEZ Chantal

**44/2022 - Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement du chemin du Pétrole**

Monsieur le Maire relate la réunion d'appel d'offre ayant eu lieu ce même jour à 17 h 30 afin de présenter au Conseil Municipal les différents devis concernant les travaux d'aménagement du chemin du Pétrole.

La présentation de ces documents fait ressortir que l'entreprise la mieux disante est l'entreprise COLAS pour un montant HT de 78 780.20 €.

Il demande au Conseil de bien vouloir étudier les deux propositions présentées et de donner son avis.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, pris connaissance des documents, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents**

**APPROUVE** la proposition de l'entreprise COLAS pour un montant HT de 78 780.20 € relatif aux travaux d'aménagement du chemin du Pétrole

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite proposition.

**Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus**

  


**Le Maire - BOUTES Francis**